

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **36 (1989)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Cours spécial II
Planification d'évacuation 3 jours

Cours spécial III
Locaux de protection des biens culturels et mesures de protection 3 jours

Cours spécial IV
Documentation des objets de la catégorie C 3 jours

Depuis 1986, toutes les personnes incorporées sont astreintes à suivre tout d'abord un cours de base de chef de groupe.

Pour le cours spécial II, le chef de service et son chef de groupe désigné pour les tâches de protection des biens culturels doivent également assister ensemble à l'instruction.

Cours de base pour chef de groupe

Le cours de base qui ne durait initialement qu'un jour et qui s'étend sur deux jours depuis 1987, fournit l'instruction de base et informe sur les tâches et les objectifs. Il doit familiariser les participants avec leurs premiers travaux.

Expérience dans les travaux de la protection des biens culturels

Il convient de relever tout d'abord que la motivation des participants ne pose pas de problèmes s'agissant d'accomplir la tâche qui leur est attribuée. Cette situation pour le moins agréable a pour cause le fait que tout le monde reconnaît l'utilité en temps de paix de ces mesures de précaution.

Au début, certains participants ont été surpris, car ils avaient exprimé leur joie de travailler pour la protection des biens culturels et ne s'étaient vu attribuer aucune véritable tâche.

Les responsables cantonaux avaient par ailleurs manifesté beaucoup de scepticisme s'agissant de faire dresser les inventaires par des personnes non professionnelles. C'est pourquoi l'on a voué une attention particulière à cette question dans les programmes de cours et dans les documents de travail, ce qui



L'église réformée de Gränichen, construite entre 1661 et 1663 par Abraham Dünz, peut être considérée comme un prototype de salle de prédication de Berne. Le baptistère et la chaire d'albâtre blanc doivent pouvoir être protégés sur place.

s'est avéré payant. Les travaux d'inventaire des objets d'importance locale (catégorie C) a posé relativement peu de problèmes. Assurément, l'assistance et le suivi assurés par les chefs de service ont contribué à ce résultat, mais ce qui paraît avoir été décisif, c'est la diligence et la ténacité des spécialistes dans l'accomplissement du travail. Il se sont attachés à leur tâche et se sont efforcés de livrer à leur commune des inventaires exhaustifs et clairs à consulter.

Le degré d'instruction se présente actuellement comme il suit:

	personnes
Effectifs théoriques de la protection des biens culturels arrondis à	297
– chefs de service et chargés de mission	300
– chefs de groupe	99
– ont été instruits jusqu'à ce jour	201
– seront instruits jusqu'à fin 1990	189
– devraient être instruits en 1991	env. 260
– départs de chef de service par année	au min. 40
– départs de chef de groupe par année	au max. 6-8
	env. 20



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.

Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90
Succursales: Münsingen BE,
Hofstetten SO, Degersheim SG,
Dielsdorf ZH, Gordola TI
Küssnacht am Rigi, Samedan

KRÜGER